

ASSOCIATION MAURITANIENNE DE SUIVI EVALUATION



RAPPORT NARRATIF DE L'ATELIER SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE AU PROFIT DE LA SOCIETE CIVILE



19 et 20 Novembre 2008 au CFED

Introduction

L'atelier de sensibilisation de la SOC s'est tenu à Nouakchott du 19 au 20 Novembre 2008, au Centre de Formation et d'Echange à Distance (CFED).

Cet atelier, organisé au profit de la Société Civile (SOC) était piloté par l'Association Mauritanienne de Suivi Evaluation (AMSE), la Plateforme des acteurs non étatiques et le Cyberforum de la société civile avec l'appui du Système des Nations Unies avait pour objectif de permettre à ces acteurs d'échanger sur l'efficacité de l'aide et de formuler des propositions et recommandations aux décideurs et aux Partenaires Techniques et Financiers (PTFs).

Ont participé à cet atelier les PTFs, les organisations de la SOC et les représentants du Ministère des Affaires Economiques et du Développement.

La liste de présence est jointe en annexe.

I-CÉRÉMONIE D'OUVERTURE :

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame la Représentante Résidente Adjointe du PNUD et le Président de l'AMSE.

1.1/ Allocution de la Représentante Résidente Adjointe du PNUD

Dans son allocution la Représentante Résidente Adjointe a remercié l'Association Mauritanienne de Suivi et de l'Évaluation, la plateforme des acteurs non étatiques en Mauritanie et le Cyber Forum pour leur contribution dans la préparation de cet atelier et leur effort pour l'appropriation de ce processus par la SOC.

Elle a rappelé que le Forum d'Accra a été un tournant majeur dans l'implication de la SOC au niveau global. Elle a insisté sur la nécessité d'une dynamique d'appropriation au niveau de chaque pays. Elle a enfin indiqué que l'objectif ultime reste et demeure l'amélioration du bien être des populations et notamment des plus vulnérables



1.2/ Allocution du Président de l'AMSE.

Le Président de l'AMSE a commencé par rappeler que ce séminaire a été préparé par la Plateforme des acteurs non étatiques, le Cyberforum et l'AMSE et a profité de cette occasion pour remercier le PNUD pour son appui technique et financier.

Il a souligné que l'efficacité de l'aide et notamment l'examen de son état des lieux est devenue une préoccupation majeure des acteurs de la SOC qui ont pris de plus en plus conscience de leur rôle de partenaire incontournable du Gouvernement, des populations et des Partenaires au Développement dans le processus de développement de notre pays.

Il a suggéré que les débats au cours de cet atelier ne se limitent uniquement à réfléchir et faire le diagnostic mais doit aussi et surtout pour rester crédibles de formuler des recommandations à nos décideurs et partenaires techniques et financiers pour une plus grande efficacité de l'aide sans laquelle aucune durabilité n'est envisageable pour nos actions de développement.

Il a indiqué que l'évaluation de l'efficacité de l'aide publique au développement dans notre pays pourrait être sensiblement amélioré si tous les acteurs et notamment la SOC étaient impliqués dans ce processus. Il s'est enfin réjoui de la disponibilité des agences du SNU pour le lancement d'un diagnostic sur les capacités des structures nationales en matière d'évaluation.



Enfin le Président de l'AMSE, a déclaré ouvert l'atelier de sensibilisation de la SOC sur l'efficacité de l'aide, non sans auparavant avoir demandé aux participants de saisir l'occasion qui leur est offerte de formuler à la lumière des échanges des recommandations pertinentes à partager non seulement avec les autres organisations de la SOC mais aussi avec l'administration et les PTFs.

Après s'en est suivie la présentation des objectifs et des résultats de l'atelier.

Objectif de l'atelier :

-Améliorer le niveau de connaissances des principes de l'efficacité de l'aide (Déclaration de Paris, Programme d'Action d'Accra) en particulier et de l'aide au

développement en générale par les organisations de la société civile mauritanienne.

- Promouvoir la construction d'une position commune de la société civile mauritanienne dans le cadre de la réflexion sur l'efficacité de l'aide au développement, ainsi qu'un réseau d'OSCs engagées.

- Identifier les obstacles principaux pour l'efficacité de l'aide au développement en Mauritanie et formuler des propositions et recommandation pour l'améliorer.

Résultats attendus :

- La concertation entre les acteurs impliqués : OSC, les décideurs et les PTFs est engagée sur l'efficacité de l'aide

- Les capacités des acteurs de la Société Civile sont renforcées dans le domaine de la connaissance, l'évaluation et de la gestion de l'aide publique au développement

- Les contours d'un processus de réforme de la gestion de l'aide publique au développement sont dessinés selon les recommandations de l'atelier.

II- RESUME DES PRESENTATIONS

Les participantes et les participants ont suivi attentivement les communications ci-après :

2.1 Présentation sur le cadre général de l'aide

(Mohamed Fadel Ould Ahmed Yahya, Vice Président de l'AMSE)

Dans cet exposé l'intervenant a mis l'accent sur les éléments suivants :

- Fondement et dilemme de la politique d'aide au développement

- Evolution de l'aide au développement

- Historique de la formalisation de l'aide

- perspectives.



Cette présentation a mis en exergue les grands axes de la Déclaration de Paris et le rôle que doit jouer la société civile dans le cadre de l'APD. Il a ensuite souligné les grands défis économiques sociaux et environnementaux à relever face au problème de la mondialisation.

2.2 Présentation sur la problématique de la dimension régionale de l'aide dans la déclaration de Paris

(Gandega Sylli, Economiste, Président de l'AMSE)

Cette présentation a mis sur la dimension régionale qui été occultée dans la déclaration de Paris. La présentation a mis en relief la proposition du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE qui s'appuie sur un constat : l'aide régionale – celle qui est octroyée à des ensembles de pays en développement d'une ou plusieurs régions ou à leurs organisations régionales – est absente de la Déclaration de Paris. Dans la pratique, l'aide régionale existe pourtant. Les donateurs financent un grand nombre de projets et programmes dans les domaines de l'agriculture, de l'appui institutionnel aux organisations régionales, de l'eau, de l'élevage, de l'environnement, des infrastructures, de la santé, de la sécurité alimentaire, etc. L'aide régionale peut revendiquer un certain nombre de succès remarquables. Les donateurs agissant au niveau régional et les organisations régionales des pays partenaires, s'efforcent par ailleurs de respecter les grands principes de la Déclaration de Paris.



Cependant les travaux que le CSAO mène en Afrique de l'Ouest avec ses partenaires montrent que la coopération régionale est insuffisamment prise en compte dans les programmes d'aide touchant le plus concrètement la vie quotidienne des populations africaines. Dans le respect du principe de subsidiarité et sans prétendre qu'elle soit à même de résoudre tous les problèmes, la coopération régionale mérite d'être mieux et plus souvent utilisée dans les stratégies nationales de développement.

Il est nécessaire d'inclure formellement l'enjeu régional dans la réflexion et l'action sur l'efficacité de l'aide et ainsi d'entériner/reconnaître ce qui se fait déjà – ou ce que l'on tente de faire – dans la pratique.

L'intervenant a dégagé des pistes de réflexion pour rendre la société civile capable de jouer son rôle dans le développement économique et sociale du pays et surtout permettre à cette aide d'être plus efficace y compris au niveau régional.

2.3 Présentation de l'étude sur l'aide en Mauritanie

(Mohamed Ali Ould Lemrabott, Conseiller Stratégique au PNUD)

Dans cette communication l'intervenant a fait une analyse détaillée des flux d'aide destinés à la Mauritanie de 1960, date d'accession du pays à l'indépendance, à 2006.

Le présentateur a indiqué que l'exposé est basé principalement sur les données actualisées du rapport 45 ans d'aide à la Mauritanie publié par le Bureau du PNUD en Mauritanie en 2005.

Il a souligné que l'intérêt de ce rapport, qui est le second d'une série commencée en 2002, se situe à un double niveau:

-Au plan International, il vise à (i) contribuer dans une démarche novatrice au suivi de l'objectif N°8 des OMD (partenariat mondial pour le développement) au niveau des pays du Sud à travers la validation critique des données financières déclarées par les donateurs, montrant ainsi qu'un exercice de suivi-évaluation bien mené au Sud peut contribuer à la production de données statistiques robustes et consensuelles sur le développement; et (ii) à tester la fiabilité et l'exhaustivité des données sur l'aide fournies par la base de données de l'OCDE, la principale source à partir de l'exemple d'un pays bénéficiaire.

-Au plan national, le rapport s'attache, à éclairer et à informer les décideurs (gouvernement, partenaires au développement, etc.) et les différents acteurs du développement sur les grandes tendances des flux d'aide publique au développement dans une perspective de rationalisation et d'allocation optimale des ressources.

D'autant plus que le contexte actuel est marqué, d'une part, par la mise en place d'instruments de programmation à long terme (CSLP) et, d'autre part, par les impératifs de bonne gouvernance, d'où la nécessité d'éclairer l'horizon pour le décideur.

A cela s'ajoute le processus de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide qui fait de l'appropriation, de l'harmonisation, de l'alignement, de la responsabilité mutuelle et de la Gestion axée sur les résultats les cinq principes sur lesquelles doit reposer l'aide au développement afin d'être pleinement efficace et de contribuer réellement à l'atteinte des OMD.

Chacun de ces cinq principes rend nécessaire une bonne maîtrise de l'information financière sur l'aide en vue, d'une part de savoir « qui fait quoi » et « quels sont les apports des différents PTFs », et d'autre part, d'aider à la prévisibilité de l'aide dont l'importance a été particulièrement soulignée lors du Forum de haut niveau d'Accra.

La présentation a permis de mettre en exergue les principaux enseignements du rapport en particulier la comptabilisation erronée de la compensation financière au titre de l'accord de pêche avec l'UE comme ressource APD alors qu'il s'agit d'un accord commercial et d'autres limites des données de l'OCDE (non exhaustivité des flux en provenance des pays et agences arabes, non prise en compte de l'aide en provenance de certains donateurs spécifiques comme la Chine, absence de désagrégation des aides en provenance des donateurs arabes par pays et par agences etc....).

Le rapport constate que, suite à ce plaidoyer, le montant de l'accord de pêche n'est effectivement plus déclaré par l'Union européenne depuis 2003.

L'analyse de l'évolution de long terme de l'aide à la Mauritanie permet de dégager **trois cycles principaux** qui correspondent à peu près aux principaux cycles financiers Nord-Sud qui se sont déroulés au cours de la période.

Le premier de ces cycles d'aide à la Mauritanie pourrait être qualifié de "cycle atone." Il va de 1960 à 1972 et est marqué par l'atonie des transferts d'APD.

Au niveau national, cette période post indépendance étant surtout marquée par les investissements privés dans le secteur des mines notamment avec le parachèvement par la MIFERMA des travaux financés en partie sur le prêt accordé par la SFI aux conditions du marché qui n'est donc pas inclus dans les ressources de l'APD.

Au plan international, il convient de souligner que ce cycle se déploie sur une période antérieure à l'émergence des pays et organismes arabes comme grands donateurs d'APD dans le monde.

L'apparition des donateurs arabes va précisément survenir au lendemain du premier choc pétrolier et des sur-liquidités apparues au niveau des grands pays exportateurs de pétrole.

Ainsi, pour la Mauritanie, le second cycle de l'aide débute en 1973, se confirme surtout en 1974, et se prolonge jusqu'en 1988. C'est le "cycle arabe" de l'aide.

Il est caractérisé par l'abondance de l'aide en provenance des pays et agences multilatérales arabes. Durant cette période, les donateurs arabes réunis sont de loin les premiers bailleurs de fonds de la Mauritanie. Entre 1974 et 1989, ils

ont ainsi fourni plus de 42% de l'APD totale à ce pays (voir plus loin l'analyse de la concentration de l'aide.)

Quant au troisième et dernier cycle, il pourrait être qualifié de "cycle européen."

Il est composé de deux sous-cycles: le premier, enclenché en 1988, s'étale sur 8 ans et est dominé par l'aide Française. A noter que ce pays, la France, qui était déjà le premier donateur de la Mauritanie dans les années 1960 est toujours resté dans le groupe des trois premiers donateurs depuis l'indépendance de la Mauritanie (avec les donateurs arabes réunis et l'Union Européenne.)

Le deuxième sous-cycle du "cycle européen" va de 1996 à 2006 et est marqué par la prédominance de l'aide en provenance de l'Union Européenne en raison notamment de la compensation financière au titre de l'accès à la ressource halieutique. Toutefois, ce leadership européen tend à être contesté par les institutions de Bretton Woods en fin de période.

L'évolution récente est marquée par le retour en force des bailleurs de fonds arabes et islamiques observé notamment depuis 2007-2008 (Koweït, Arabie saoudite, BID, Libye, Algérie, etc.)

Une autre évolution marquante est la baisse de la dépendance de la Mauritanie vis-à-vis de l'APD mesurée à l'aide du ratio APD/PIB. En effet, ce ratio a baissé tendanciellement pour s'établir à 7% seulement en 2006 alors qu'il représentait près du tiers du PIB à la fin des années 70.

Le présentateur a enfin indiqué que le l'AFD, le PNUD et la Banque Mondiale ont engagé en 2007 un appui aux autorités nationales visant à mettre en place un système intégré d'information sur l'APD incluant la production annuel d'informations exhaustives et fiables.

2.4 Présentation sur l'efficacité de l'aide suivant les perspectives de la société civile (Accra)

(LAOUAL SAYABOU Facilitateur International, Niger)

Cette intervention a axé sont intervention sur l'inefficacité de l'aide, la Déclaration de Paris, et la SOC. Il a fait ressortir cette inefficacité au niveau des deux grands acteurs concernés :



Coté des bailleurs

L'aide ne répond pas aux besoins exprimés par les pays partenaires :

- Multiplicité des bailleurs et des procédures: charge administrative élevée pour l'administration (coût élevé)
- Peu de coordination entre les bailleurs
- Conditionnalités de l'aide
- Faible prévisibilité de l'aide affecte la préparation budgétaire
- Faible utilisation des systèmes financiers nationaux
- Pratique de l'aide liée

Cote des pays récipiendaires

- Faiblesse du dispositif national de coordination de l'aide
- Manque de volonté politique et de leadership dans la coordination de l'aide
- Faibles capacités d'absorption et de mise en œuvre de l'aide :
- Capacités humaines, techniques et financières de l'administration
- Insuffisances des systèmes de gestion des Finances Publiques et de passation des marchés, manque de transparence
- Faiblesse du contrôle parlementaire et citoyen, « redevabilité » insuffisante du système de l'aide

Le Facilitateur a rappelé et commenté les grands principes de la Déclaration de Paris et ses limites et fait l'historique des grandes qui ont été organisées dans le domaine de l'APD.

Le facilitateur a mis l'accent sur le rôle de la SOC en matière d'efficacité de l'aide et la nécessité de son renforcement sur cette question que d'affirmer sa spécificité. Il a enfin fourni des pistes sur une conception alternative de l'efficacité de l'aide et recommander à la SOC d'inscrire son action dans l'agenda sur l'aide en 2008 (forum de haut niveau, Accra), 2010 (évaluation de la déclaration de Paris et au-delà de 2010).

2.5 Présentation de la photographie de la société civile mauritanienne

(Messieurs François SORBA et Sidi Ould Khalifa .PASOC)

Dans cette communication, les questions suivantes ont été abordées:

Emergence et typologie de la société civile

Forces et faiblesse de la société civile

Rôle de la société civile dans le développement

Formes d'implication de la société civile

Perspective de la société civile face aux enjeux du monde.



Les auteurs ont indiqué que trois facteurs ayant favorisé l'émergence de la SOC :

1. la transition démocratique
2. l'ajustement structurel et la crise économique et sociale
3. l'influence des bailleurs de fonds

Ils ont mis l'accent qu'il n'existait pas à l'heure actuelle de données quantitatives précises sur la SOC. L'accent a été également mis sur les faibles capacités de beaucoup d'OSCs, leur manque de structuration et le comportement opportuniste de certaines.

A l'issu de ces exposés les participants ont souvent posé de la question d'éclaircissement, de compréhension, développé leur point de vues et quelques fois émis des propositions ou recommandations pour une meilleure implication de la société civile dans le suivi de l'aide au développement.

III RÉACTIONS DES PARTICIPANTS AUX PRÉSENTATIONS :

Les riches débats qui ont suivi ces présentations ont fait ressortir les points saillants suivants :

-la structuration des OSC comme préalable à son implication dans le processus de gouvernabilité de l'aide

-l'accès à l'information sur les mécanismes des aides bilatérale et multilatérale (processus de négociation, de mise en place, de mise en œuvre et du suivi évaluation des aides)

-la reconnaissance de l'aide comme un droit universel au développement

Suite à ces débats, l'intérêt qu'ils ont suscité mais aussi en raison des objectifs poursuivis par l'atelier trois thématiques ont été retenus pour les discussions en groupes. Il s'agit pour les groupes de discuter sur les trois engagements clés qui ont été pris par les donateurs et les Ministres des finances et de l'Economie à Accra au Ghana à l'occasion du Troisième Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide.

Les trois engagements portent sur :

-l'appropriation

-le partenariat

-la transparence et la réédition des comptes aux opinions publiques

IV - SYNTHÈSE DES RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL

Après la lecture du rapport de synthèse de la première journée de l'atelier par les rapporteurs, les participants se sont répartis en deux groupes de travail. Chacun des groupes aura à travailler sur les trois thématiques qui sont issues du 3eme forum pour l'efficacité de l'aide et formuler des recommandations. Ces thématiques sont :

1/Renforcer l'appropriation par les pays du processus de développement.

2/Bâtir des partenariats plus efficace et plus ouverts à tous au service du développement.

3/ Obtenir des résultats sur la voie du développement et rendre compte de ces résultats.

Chaque groupe de travail a présenté son rapport. Cette présentation a suscité un nouveau débat et notamment des observations, des éclaircissements et parfois des commentaires ainsi que des recommandations supplémentaires concernant les questions examinées dans les rapports de groupe.

VI- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES

6.1 CONCLUSIONS

Les participants ont apprécié la tenue de cet atelier sur ce thème et pensé qu'il peut mobiliser les organisations de la SOC. Ils estiment que le Forum de Haut niveau tenu à Accra leur donne une légitimité supplémentaire pour contribuer à la réflexion autour des trois engagements issus de ce forum et préparer un plan d'actions de la SOC à partager avec ses principaux partenaires que sont le Gouvernement et les PTFs. C'est pour cette raison que de manière générale, les participants ont décidé de formuler des recommandations à l'intention des acteurs clés concernés par l'aide.

6.2 RECOMMANDATIONS GENERALES

Sur la base des discussions et échanges sur l'efficacité de l'aide, l'Atelier a permis de formuler des recommandations aux trois acteurs que sont l'administration, les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) et la SOC elle-même.

6.2.1 Recommandations au gouvernement :

- Créer un cadre juridique sur la Société civile
- Mettre en place un guichet au sein du Ministère des Affaires Economiques et du Développement doté suffisamment d'information sur les données relatives à l'aide
- Mettre sur pied un programme de déontologie et de moralisation au profit de la Société Civile
- Tracer un cadre de concertation réglementaire avec la participation du gouvernement, des partenaires Techniques et financiers et la Société Civile

- Créer un cadre de concertation institutionnalisé périodique en matière d'aide au développement et y associer la SOC en tant qu'acteur clé aux côtés du Gouvernement et des PTFs
- Diffuser d'avance aux bénéficiaires les montants de l'aide ainsi que les conditionnalités qui sont convenues entre le Gouvernement et les bailleurs
- Systématiser le suivi et l'évaluation des programmes et projets de développement et de façon plus générale l'évaluation des Politiques publiques (EPP) pour faire ressortir l'efficacité de l'aide sous toutes ses formes et en diffuser les résultats
- S'organiser (MAED) pour produire de façon périodique un rapport analytique sur l'aide au développement en collaboration étroite avec les PTFs et renforcer les capacités nationales en la matière
- Assurer une représentation de la Société Civile au Sénat, au Conseil Economique et Social, dans les différentes futures assemblées Régionales et dans les Communes afin d'assurer le suivi de gestion des deniers publics.

6.2.2 Recommandations aux Partenaire Techniques et Financiers :

- Plaidoyer en faveur de l'institutionnalisation du partenariat Gouvernement/PTFs
- renforcer les capacités des OSC, en mettant à sa disposition des ressources suffisantes et les impliquer dans l'allocation de l'aide ainsi que dans l'élaboration l'exécution et suivi des projets liés à l'APD
- Simplifier et améliorer le contenu des textes et manuels de procédure liés à l'aide
- Prescrire l'aide comme un droit universel
- Inclure la dimension régionale de l'aide dans la Déclaration de Paris.

6.2.3 Recommandations à la Société Civile

- Créer un comité de suivi des décisions de l'atelier qui sera chargé d'une part de restituer aux organisations représentatives les conclusions et recommandations du présent atelier et d'élaborer avec le concours de tous un plan d'action et préparer ainsi la participation de la SOC aux rencontres internationales futures

- Faire preuve d'imagination participative dans ce domaine
- La Société Civile doit reposer sur le sens de la responsabilisation dans le cadre de la mise en œuvre et le suivi de l'aide au Développement.

LISTE DE PRESENCE**ATELIER SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE AU PROFIT DES ACTEURS DE LA SOC NOUKCHOTT, LES 19-20
NOVEMBRE 2008 AU CFED**

N°	Nom et prénom	Institutions	E-mail
1	Ndiawar kane	AMSE	ndiawark@yahoo.fr
2	Sidi Ould Boilil	Dvpt inst/RC	aboilil@yahoo.fr
3	Amadou T Deba gaye	AMSE	Tijani-DG@yahoo.fr
4	Ahmed jiddou Ould Zein	Dev Dur LCP MF	anadelp@mauritel.mr
5	Biank Timo	GTZ-PBG	Timo.bink@gtz.dl
6	Mohamed Ould Housseyne	MAED /DSP	Medhoussein1970@yahoo.fr
7	Med lemine Housseyne	ACORD	acord@opt.mr
8	Jorge valliente	Coordination SNU	Jorge.valiente@undp.org
9	Med Salem Ould Souelim	AMSE	Medsalem@yahoo.fr
10	François SORBA	PASOC	contact@pasoc-mauritanie.com
11	Sidi Ould Khalifa	PASOC	Sidi.khalifa@pasoc-mauritanie.mr
12	Mboirick Mohamed	TIC	mdror@yahoo.com
13	Ahmed Ould Zeidane	Bonne gouvernance	ongaconviemere@yahoo.fr
14	Mohamed Fadel	AMSE	Bracet2@yahoo.fr
15	Mohameden Ould BAGGA	ACP/PF/ANE	mobagga@gmail.com
16	Alyos Balinguibioso SEMA	PAM	Alyos.sema@wfp.org
17	Gallédou mamadou	AMSE	galmadou@yahoo.fr
18	Aicha Mint mahmoud	Genre	
19	Moulaye med Lehbib	VIH SIDA	Moluay14358@yahoo.fr
20	Med Abdel kader	ICC	abdelkaderhamad@gmail.com

21	Mohamed Ould Lemrabott	Chargé de programme PNUD	
22	Didier GREBERT	AFD	greberd@groupe.afd.org
23	Aissata Bal	AMPSFE	
24	Barkan Coubra	AFD	boukamel@groupe.afd.org
25	Mohamed ould Hmeid	SOS PE	hametabdoulaye@yahoo.fr
26	Abdel Aziz Niang	SOS Esclaves	abdoulazizn@yahoo.fr
27	Med Aby Med vall (Bellil)	Facilitateur	p-focal@yahoo.fr
28	Pr. Cheikh Saad Bouh KAMARA	FONADH	ckamara@caramail.com
29	Dr. Med Iemine Ould Haless	Consommateurs	mhaless@hotmail.com
30	Sidi Traoré	Représentant CDLRSC	Siditraore16@live.fr
31	Wagué Aliou	Projet AELI du CMA	wagueali@yahoo.fr
32	Mme Sy lalla Aicha	CSVVDH	Laicha_99@yahoo.com
33	Oumoukelthoum/Hamdinou	G. Coopération décentralisée	Kalthoum1@yahoo.fr
34	Mme Kelly Ami	OMS	Kellys6m@who.fr
35	Abdellahi Ould Moussa	Président plateforme	abdellahoussein@gmail.com
36	Salimata Sy	AFCF	SallySy2006@yahoo.fr
37	Seyide Mint Yerge	Jeunesse Sport	Aspom1@yahoo.fr
38	Mohamed Ould Bouboutt	AMSE	mohamedbouboutt@yahoo.fr
39	Dadde ould Med Weddad	Paludisme/Tuberculose	
40	Ahmed Ould Moktar	Centre SARIAH	ahmedoulmoctar@yahoo.fr
41	Ba Aliou Coulibaly	PCQVP	Coulibaly_baliou@yahoo.fr
42	Djigo Oumar	MAED	guedidra@yahoo.fr
43	Mariam Diallo	IMD	institutmdiallo@yahoo.fr
44	Senso ESTHER	PAM	esthersenso@wfp.org
45	Ehbous ould Salem	Handicaps et Vulnérables	Cheikhbekaye1@yahoo.fr

46	Med Yahya Thiam	AMSE	Thiam42000@yahoo.fr
47	Silly Gandega	AMSE	
48	Ahmed Ould Abderrahmane	ASSPCI	asspci@yahoo.fr
49	Penda Kane	Hotesse	
50	Alia Mint El Khal	Hotesse	
51	Sidel moctar Taleb	AIDES	Aides200796@gmail.com
52	Mohamed El Kébir ould Med Abdallahi	DSC/CDLRSC	
53	Mamadou Moctar Sarr	Droits de l'Homme	
54	Abdou Salam Youssouf	ISM	
55	Dah Ould Sid' Ahmed	Cyberforum	
56	Mohamed Ould Zeidane	Unicef	moulzeidane@unicef.org
57	Marie Amporo Salvador	AECID	Amparo.salvador@aeci.mr
58	Mohamed Ould Cheikh	AMSE	
59	Assiéto Diallo	IMD	institutmdiallo@yahoo.fr
60	Med Ahmed Ould Salihi	G. environnement	elmoustaghbel@yahoo.fr
61	Mohamed Ould Cheikh	AMSE	
62	Aliou Ablaye Wagué	AMSE	waguaiaa@hotmail.com
63	Diagana yacouba	AMSE	